

pombrément diffère en caractère de celui de 1891. Il a fallu voir que la somme de renseignements fournis est de beaucoup plus considérable, ce qui a nécessité une augmentation de dépenses. Tout cela a été expliqué en détail et je ne m'attarderai pas à cette question. L'honorable député a aussi parlé des dépenses consacrées aux travaux publics. Je lui rappellerai qu'alors qu'il dénonce ces dépenses généralement, on constate avec étonnement que ni ses amis ni lui-même n'osent s'attaquer à un item particulier de ces dépenses et proposer qu'il soit rayé de la liste des crédits.

Maintenant, quelles sont les autres divisions du service où l'on constate une augmentation de dépenses ? Nous admettons, en effet, que cette dernière a été considérable. Cependant, au sujet de nombre d'item, elle est seulement apparente. Dans certains cas, il ne s'agit que d'une simple question de comptabilité ; dans d'autres, le montant des revenus dépasse de beaucoup celui de l'augmentation des dépenses. Ainsi, par exemple, nous avons augmenté, en 1903, de \$165,000, le montant du paiement pour le fonds d'amortissement, si on le compare à ce qu'il était en 1896. Mais il ne s'agit après tout que d'une somme qui passe d'un département dans un autre. Elle provient du revenu ordinaire et se transforme en placement. Dans le ministère des Chemins de fer et Canaux, les dépenses imputables sur la perception ont, en 1903 augmenté de \$3,395,000, si on les compare à celles de 1896. Tout cela augmente le montant total des dépenses qu'a attaquées si violemment mon honorable ami. Nos adversaires oublient de dire, à propos de cet item, que le revenu a augmenté de \$3,334,000, ce qui démontre que l'augmentation actuelle des dépenses sur ce point n'est pas très considérable.

Relativement à la quarantaine, nous avons dépensé plus que nos prédécesseurs, ainsi qu'en a prétendu mon honorable ami. Pour tant, je suis convaincu que les membres de cette Chambre qui comprennent cette matière, n'oseront pas nous condamner. Comment ! on a entendu des députés se plaindre de ce que nous n'avions pas montré plus de diligence, de ce que nous n'avions pas fait une organisation plus considérable, en vue d'empêcher l'importation au Canada d'immigrants ou d'autres personnes atteintes de maladies contagieuses. L'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) a dit qu'il voulait une réduction des dépenses occasionnées par l'immigration. Je toucherais à ce point dans un instant. Mais, si le Canada doit recevoir des immigrants et d'autres personnes, il doit prendre les moyens nécessaires pour protéger la santé publique ; il lui faut donc perfectionner son système de quarantaine. A mon avis, quiconque comprend cette question, ne se plaindra pas du gouvernement sous ce rapport. Nous avons dépensé beaucoup pour le Yukon ; jamais l'ancien gouvernement n'a fait de dépenses semblables. Nos adversaires ajoutent ces dernières aux

autres dépenses, afin d'augmenter le total général, mais ils oublient toujours de dire que pour chaque son que nous avons dépensé au Yukon, celui-ci nous a rapporté un son. Bien plus, depuis quelque temps, le Yukon nous a donné des bénéfices. Je n'ai pas présents à la mémoire les chiffres des derniers rapports, mais je crois qu'à l'exception de certaines dépenses à compte de capital, le Yukon nous a rapporté tout l'argent que nous avons dépensé dans cette région. Aussi, tandis que nos adversaires essaient de faire de cette dépense un épouvantail pour le pays, nous avons appliqué cet argent à développer, en le livrant à la colonisation, ce pays qui leur était inconnu, lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Nous avons dépensé plus pour les pêcheries, car de 1896 à 1903, on constate une augmentation d'environ \$100,000. Le gouvernement doit-il être condamné pour cela ? N'avons-nous pas, au cours de cette session, entendu des membres des deux côtés de la Chambre exprimer l'opinion qu'on devrait consacrer plus d'argent aux pêcheries, faire des expériences et des recherches dans le but de développer et rendre avantageuse l'industrie de la pêche dans la Colombie Anglaise et dans les provinces maritimes. Quel est le député qui voterait en faveur de la diminution de cette dépense destinée à donner plus d'essor à cette industrie ?

Nous avons augmenté, en 1903, de \$332,694, les dépenses des douanes, si on les compare à ce qu'elles étaient en 1896. Mais cette dépense représente le coût de perception d'un revenu dont l'augmentation dépasse \$17,168,447. Peut-on s'attendre à ce que nous percevions un revenu de \$37,000,000, en ne dépensant que ce qu'il faudrait consacrer à la perception d'un revenu de \$19,000,000, montant perçu en 1896 ? Les dépenses de l'accise ont été légèrement augmentées, puisqu'en 1903, elles étaient de \$8,114 plus élevées qu'en 1896. Au cours de cette période, cependant, les recettes ont augmenté de \$9,087,773. Peut-on dire qu'il est possible de percevoir, en 1903, \$12,000,000 sans augmenter le coût de perception qu'on payait, en 1896, pour retirer \$7,900,000 ? Nous avons augmenté les dépenses du ministère des Postes ; de 1896 à 1903, cette augmentation représente \$440,167. Cependant, les recettes de ce ministère ont augmenté dans l'intervalle de \$1,430,000. De 1896 à 1903, les dépenses du ministère de la Milice ont augmenté de \$826,295. Toutes ces sommes sont comprises dans le grand total que mon honorable ami fait passer sous les yeux du public, dans le but d'alarmer le pays. Pourtant, pas plus tard qu'hier, nous avons entendu l'honorable représentant de Victoria-nord (M. Sam Hughes) se plaindre, non pas de ce que nous dépensions trop pour la milice, mais de ce que nous ne consacrons à cette fin que 37 cents par tête de la population, alors que nous devrions dépenser au moins huit ou dix fois plus.